



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 13 juin 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Mairie de DISTROFF  
3 Rue de l'Église  
57925 DISTROFF

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant le projet de lotissement « Les Résidences de Distroff »  
sur la commune de DISTROFF  
Notification mairie

**RÉF. :** GUN-57-2023-0019

**P.J. :** Copie du récépissé de déclaration  
dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau),  
concernant l'opération suivante :

**• Projet de lotissement « Les Résidences de Distroff » à DISTROFF**

Ce dossier a été déposé par : Espace & Résidence S.A.S.  
représenté par M. Yannick SCHROEDER  
7 Rue de Verclay  
B.P. 45024  
57071 METZ Cedex 03

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et d'une note complémentaire ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°GUN-57-2023-0019 en date du 06 juin 2023, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER